

Le Poker Club des Vosges du Nord organise son 2ème Vide Grenier



Restauration et buvette tout au long de la journée

Renseignements au :

06 07 71 74 37 ou contact@pcvn.eu

Vide grenier réservé uniquement aux particuliers.

La restauration et buvette sont assurées exclusivement par l'organisateur.

En cas de mauvais temps, le vide grenier se tiendra sur la route, qui elle sera barrée pour l'occasion.

REGLEMENT DU VIDE GRENIER DU PCVN

Le vide grenier est ouvert uniquement aux particuliers à condition de remplir complètement et de renvoyer le coupon réponse accompagné du chèque de réservation libellé à l'ordre du poker club des vosges du nord.

De satisfaire à la déclaration sur l'honneur au bas du coupon.

Le prix de l'emplacement est de : **forfait de 10 € pour 5 mètre linéaire**

Les stands de boissons et restauration sont exclus, ceux-ci sont réservés à l'organisateur, soit le poker club des vosges du nord.

Les animaux doivent être tenus en laisse.

Le poker club des vosges du nord décline toute responsabilité en cas de vols ou destructions pouvant survenir au stand ou dans le périmètre du vide grenier, y compris les parkings.

Les places non payées avant le 22 août 2025 ne seront pas réservées. Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non occupation de l'emplacement.

L'attribution des places se fera au fur et à mesure des réservations, sans contestations possibles.

La mise en place des exposants se fera de 6h00 à 8 h00, au-delà les places non occupées seront redistribuées. Chaque exposant est tenu impérativement de laisser son emplacement propre et en bon état au plus tard pour 18 heures 30.

La vente d'armes blanches ou à percussion est strictement interdite.

La vente d'animaux est interdite.

L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du vide grenier.

Toute utilisation de mécanisme dangereux est interdite.

Toute manifestation bruyante est interdite.

En cas de non respect du présent règlement déposé à la Mairie de Mietesheim ainsi qu'à la gendarmerie de NIEDERBRONN/REICHSHOFFEN, Le PCVN sera seul juge pour prendre toutes les dispositions qui s'imposent et pourra même procéder à l'exclusion.

**Talon réponse accompagné du paiement à envoyer ou déposer chez:
BEDEL Thomas, 7a rue du moulin 67360 WOERTH, avant le 22 Aout 2025.**

BULLETIN D'INSCRIPTION ET DECLARATION SUR L'HONNEUR

Nom:

Prénom:

Adresse :

N° de téléphone :

Mail:

Carte d'identité N° :

Délivré le :

à

Je réserve un emplacement de :

mètres, soit :

€

Nature des articles vendus :

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre ou à échanger est régulière. Par ailleurs, je serais inscrit dans un registre tenu à disposition des services de gendarmerie pendant et après la manifestation.

DATE :

SIGNATURE :